

### OBJECTIFS

Identifier les intervenants Marché et les organes de tutelle et contrôle. Visualiser le champ d'application de la loi Hoguet. Maîtriser les informations réglementaires et pratiques (HOGUET, LCB-FT, déontologie) afin d'être capable de mettre en œuvre un mode d'exercice (documents, comportements, formations, ...) conforme à sa réglementation professionnelle et la jurisprudence afférente. Visualiser les conditions à l'obtention et au renouvellement de la carte T. Acquérir des connaissances sur les responsabilités du négociateur immobilier. Maintenir à jour vos procédures cabinet. Savoir rédiger son protocole LCB FT. Connaître les obligations de probité, de moralité et de loyauté applicables aux professionnels de l'immobilier.

### PUBLIC & PRÉREQUIS

Conseiller en gestion de patrimoine ; agent immobilier et négociateur en immobilier ; étudiant dans ces domaines d'activités. Pas de prérequis nécessaires pour cette formation.

### MÉTHODES MOBILISÉES

Fichiers Powerpoint, Word, PDF

### MOYENS TECHNIQUES

Disposer d'une connexion Internet  
S'inscrire au préalable à la formation choisie : [anacofi-elearning.mesformations.fr](http://anacofi-elearning.mesformations.fr)  
Connexion à la plateforme LMS : [www.formations-anacofi.fr](http://www.formations-anacofi.fr)

### MODALITÉS DE SUIVI

E-Learning<sup>1</sup>  
Formation distancielle asynchrone  
L'apprenant avance à son rythme de manière autorégulée  
Suivi du formateur-tuteur peut s'effectuer par mail ou par l'intermédiaire d'une permanence téléphonique

### ÉVALUATION & SANCTION DE LA FORMATION

QCM<sup>2</sup> de fin de parcours  
Sanction : certificat de formation  
Dans le cadre de prise en charge OPCO : attestation d'assiduité et relevé de connexion

### INTERVENANT

Céline MAHINC

### DURÉE

7h  
Ventilation des heures spécifiques :  
7h IMMO dont 2h en déontologie + 3h ASSU + 3h IOBSP

### COÛT

- 220€ : Tarif adhérent
- 300€ : Tarif non-adhérent<sup>3</sup>

### INDICATEURS DE RESULTATS

Niveau de satisfaction : NC<sup>4</sup>  
Score moyen d'obtention : 76,72%<sup>5</sup>

## PROGRAMME

#### 1/ Introduction

- Les acteurs Marché
- Les CGP

#### 2/ Le cadre légal : loi Hoguet, loi de police

- Champ d'application de la loi HOGUET
- Le caractère habituel de l'entremise
- La nature des opérations
- La propriété des biens
- Exclusions du champ d'application
- ELAN et exercice de la profession

#### 3/ Les conditions préalables à l'exercice de la profession

- Aptitude professionnelle
- La garantie financière
- L'assurance responsabilité civile
- Le registre des bénéficiaires effectifs
- La carte professionnelle
- La carte professionnelle européenne
- Déclaration préalable d'activité pour un établissement secondaire
- Habilitation (la délégation de carte)

#### 4/ Les conditions de renouvellement de la CPI

#### 5/ Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme

- Champ d'application
- Les professionnels concernés
- Obligations
- Moyens mis en œuvre
- Obligation de procéder à une déclaration de soupçon
- Immunité et sanction

#### 6/ Moralité et déontologie

- Les conditions de moralité
- Quid de la commercialisation ou distribution de produits/ liens de nature capitalistique ou juridique
- Interdiction d'acquérir les biens mis en vente

- Gestion des conflits
- Code de déontologie
- Jurisprudence: Obligation générale d'impartialité, de loyauté et de prudence

#### 7/ Tutelle et Contrôle du respect des conditions d'exercice

- Le CNTGI (Conseil national de la transaction et de la gestion immobilières) et la CCATGI (commission de contrôle des activités de transaction et de gestion immobilières)
- La DGCCRF
- La Commission nationale des sanctions
- Les assureurs garants

#### Conclusion

<sup>1</sup> L'envoi des accès (délivrés par notre prestataire) se fait normalement une fois par semaine (arrêt des inscriptions chaque vendredi à 12h ; envoi des accès par notre prestataire chaque vendredi à partir de 15h. Validité des accès : jusqu'au 31 décembre 23h59 de l'année en cours.

<sup>2</sup> Il faudra obtenir 75% de bonne réponse pour valider tout module qu'il soit en présentiel ou en E-Learning. Vous disposez de 3 tentatives pour valider votre QCM.

<sup>3</sup> Toute la facturation non adhérente est effectuée par l'ANACOFI Services

<sup>4</sup> Non Communiqué

<sup>5</sup> Taux basé sur 317 participants à ce module entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022